



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 2, numéro 3

Janvier-Mars 2019

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

LA POLITIQUE D'INDUSTRIALISATION POUR L'ECLOSION DES PME/PMI EN RD CONGO

Jean Collins MUSONDA KALUSAMBO

Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Pédagogique Nationale, Kinshasa/RDC

RESUME

Cette étude a consisté en l'évaluation des effets d'entraînement de l'industrialisation sur l'éclosion de PME/PMI. Elle permet de pénétrer les politiques industrielles en Afrique et particulièrement en RD Congo afin d'envisager des modèles plus adaptés et cohérents possibles dans un environnement d'innombrables ressources naturelles, où la sécurité juridique et politique y accroîtrait le taux de placement des investissements directs étrangers porteurs de nouvelles connaissances et technologies. Il est démontré que l'industrie doit être localisée dans un lieu stratégique afin de minimiser les coûts de transports des matières premières, au cas où elles sont lourdes par rapport aux produits finis, et de se localiser non loin des points de distribution au cas où les produits finis sont lourds à transporter.

Mots-clés : Industrialisation, PME/PMI, innovation technologique, productivité, développement économique, localisation, modèle économique, politique industrielle.

SUMMARY

This study consisted to asses linked effects of industrialization about the hatching of SMEs/SMIs. It allows to scrutinize industrial policies in Africa and mostly in DRC so as to foresee more adapted and coherent models in an environment of several natural resources wherein political and juridical security would increase there the make of direct foreign invests which bear or bring new technologies and knowledge. It is proved that the industry must be located in a strategic place so that to reduce or minimize the costs of the transportation of raw materials when they are heavy in comparison to the

finite products and to be located not close to some points of distribution if these finite products are too heavy to be transported.

Keywords : *Industrialization, SME/SMI, technological innovation, productivity, economic development, localization, economic model, industrial policy.*

INTRODUCTION

Les modèles économiques existants en Afrique subsaharienne et particulièrement dans les pays à fort potentiel en ressources naturelles, ont rendu ces derniers non seulement dépendants des recettes d'exportation des produits primaires mais aussi importateurs des produits de première nécessité du fait que la politique d'industrialisation par substitution des importations qui a été mise en œuvre a abouti à un échec, rendant les entreprises de cette partie du monde très peu compétitives sur les marchés étrangers.

Aussi, avec la contraction de la demande interne suite à la baisse des revenus et des mesures de stabilisation, on a donc assisté dans de nombreux pays, à un processus de désindustrialisation, caractérisé par une baisse des indices de la production manufacturière¹ en Afrique subsaharienne où la part moyenne de l'industrie dans le PIB est passée de 18% en 1965 à 33% en 1980, pour retomber à 28 % en 1987 (Banque Mondiale, 1989) dans les pays les plus touchés comme le Bénin, le Ghana, le Liberia, Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie, le Togo et le Zaïre² aujourd'hui la RD Congo.

Dans certains pays, la capacité de production industrielle utilisée est tombée en dessous de 30 %.³ La conjoncture défavorable des années 1980 a

¹ BIKOUE S.M., « La problématique de l'industrialisation de l'Afrique, la nécessité d'une reformulation », 11^{ème} Assemblée Générale du CODESRIA, Maputo (Mozambique) du 6 au 10 Décembre 2005, p. 5.

² *Ibidem*.

³ Les taux d'utilisation des capacités de production industrielle sont mal connus. L'Institut de l'entreprise (Pour un vrai partenariat avec l'Afrique. Bilan et perspectives de l'industrie africaine, Paris, 1989, pp. 1985), dans une étude sur 343 complexes industriels construits en Afrique depuis vingt ans révélait que 274 d'entre eux ne fonctionnaient pas (79 cas) ou mal, alors qu'une soixantaine d'unités seulement utilisaient correctement leurs capacités.

révélé, tout en les accentuant, les fragilités du système industriel ; on a alors noté une désindustrialisation des économies dans un contexte de réduction de la protection, de privatisation, de libéralisation et de la baisse de la demande. Ceci a eu pour conséquence d'alimenter les critiques qui à bien des égards soulignaient les dysfonctionnements de l'ISI en Afrique.

Si l'on tient compte de la faiblesse des emplois créés, de l'existence d'énormes surcapacités de production, le modèle a débouché sur une caricature de « stagflation ».

D'aucuns suggèrent de ce fait, d'emprunter une autre stratégie d'industrialisation qui, dans un contexte de mondialisation des économies et de rude concurrence internationale, améliorerait la compétitivité des entreprises nationales.

L'industrialisation dans un pays en voie de développement où d'énormes ressources naturelles sont localisées, aura comme objectif principal de garantir l'autonomie économique nationale par la création d'une capacité industrielle de substitution aux importations et de transformation des produits miniers et agricoles à exporter hors des frontières.

Dès lors, l'industrialisation arrache une place de choix dans les développements économiques des pays d'Afrique subsaharienne afin de multiplier les activités industrielles et de transformer les processus de production par l'acquisition et utilisation de la technologie appropriée dans le but d'augmenter le revenu et le volume de production.

Ainsi, l'industrialisation constituerait-elle pour un pays en voie de développement, un moyen de moderniser sa structure primitive de production et de transformer toute la tradition socio-économique qui y est associée.

L'industrialisation peut non seulement modifier la structure des activités économiques modernes mais aussi être considérée comme une source d'externalités positives pour les autres secteurs. Elle augmenterait par conséquent l'accroissement potentiel de l'économie afin de faciliter le développement économique par la création des postes de travail, de

réduction de la pauvreté et de la promotion des politiques du développement régionales.⁴

Elle pourrait dans cet élan stimuler le progrès technologique et l'innovation qui peuvent être considérés comme des gains de productivité. C'est ainsi qu'ayant découvert le rôle crucial de l'industrialisation de par la grande contribution du secteur industriel dans le PIB, les pays développés n'ont eu que seule option cardinale de soutenir leurs industries à travers les politiques ciblées et les investissements appropriés dans leurs institutions.

Dans un autre chapitre, elle incite l'implantation des unités industrielles dans un pays en vue d'accroître la production intérieure et ce fait elle intègre la politique économique globale afin de créer les économies externes.

Dans cet angle, certains théoriciens accordent plus d'intérêt à l'industrialisation en privilégiant surtout le jeu des économies d'échelle et des économies externes. C'est dans cet ordre que Hirschman fait mention de deux types d'investissements à savoir : ceux qui sont liés aux activités directement productives (ADP) dont le critère de choix est basé sur la rentabilité économique et, ceux qui sont orientés aux infrastructures économiques et sociales (IES) qui déterminent le développement par la création de l'environnement propice à l'essor de l'investissement productif.

Ce qui requiert la mise en œuvre des activités à même de faciliter les applications favorables à l'industrialisation de substitution aux importations (ISI) en faisant recours aux principaux moyens⁵ comme les tarifs factories, les taux de change multiples, la création d'économies externes.

Au vu de la forte consommation intérieure des produits de première nécessité importés qui, pourtant devraient être produits dans les pays d'Afrique subsaharienne continuellement importateurs, le modèle de l'ISI

⁴ BEN A.M., « Le rôle de l'industrialisation dans la croissance économique: une analyse comparative entre les pays nord africains et les pays subsahariens », dans *Time University*, Tunisie, p. 219.

⁵ NÈME C., *Economie Internationale. Fondements et Politiques*, Edit Litec, Paris, 1991.

reste à ce jour et pour des raisons évidentes, la solution au problème de l'industrialisation de la plupart des pays africains.

Prôné par le principal représentant R. Prebisch⁶ et C. Furtado de la CEPAL⁷, a influencé la politique d'industrialisation de l'ensemble des pays en développement (PED) après la Seconde Guerre Mondiale, une idée séduisante et porteuse qui, malheureusement n'a pas répondu aux aspirations des pays africains.

Les séquelles de cet échec sont très visibles à travers la structure des échanges qu'effectuent les pays africains et particulièrement la RD Congo dont l'industrie une des branches du secteur tertiaire, devrait transformer les matières premières issues soit de l'agriculture, soit de l'extraction minière ou d'hydrocarbures voire d'autres domaines d'activité du secteur primaire pour en produire les produits semi-finis ou finis pour l'exportation ou la consommation locale.

Au regard de cette échelle de valeur, il est à comprendre que l'industrialisation entraîne ipso facto l'éclosion des entreprises surtout dans le secteur primaire, en amont afin de fournir des matières premières à transformer par les unités industrielles. En aval, biens d'autres entreprises sont importantes dans la distribution des produits industriels. D'où l'intervention du secteur tertiaire.

Eu égard à ce qui précède, notre réflexion dans cette étude est de chercher à identifier les avantages qu'offre une bonne politique d'industrialisation à effets porteurs de création d'autres petites et moyennes entreprises ou industries à même d'inciter la croissance économique durable et robuste.

En RD Congo, il existe une politique d'industrialisation qui est jusqu'à ce jour mise en œuvre par le ministère de l'industrie, qui jadis, constituait un seul avec celui des petites et moyennes entreprises. Ce qui faisait ressortir le caractère interdépendant des secteurs de l'industrie et des PME/PMI. De ce

⁶ PREBISCH R., *Le développement économique de l'Amérique latine et ses principaux problèmes*, Nations Unies, 1950, reproduit dans *Economic Bulletin for Latin America*, 07 février 1962.

⁷ CEPAL : Commission Economique pour l'Amérique Latine.

fait, il sera question dans cette étude de démontrer le lien étroit qui existe entre l'industrialisation et l'éclosion des PME.

Quels sont les résultats obtenus par la RD Congo au regard de sa politique d'industrialisation mise en œuvre depuis les cinq dernières années ? Et quelles en sont les perspectives d'avenir ?

Une bonne analyse de la problématique d'industrialisation de la RD Congo conduira d'abord à présenter la revue de la littérature par rapport à la question, suivie ensuite de la méthodologie utilisée et enfin de la présentation des résultats de l'étude réalisée.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Dans un modèle présenté en 1966, Kaldor présente pour la première fois l'industrialisation comme un facteur déterminant du développement économique, grâce à laquelle Chenery et al. étudient la relation entre l'industrialisation et la croissance économique. Ces derniers remarquent que *le long du processus d'industrialisation quelques transformations structurelles doivent avoir lieu comme les changements dans la demande finale, les changements dans les demandes intermédiaires et les changements dans le commerce international*.⁸ Ce qui pousse Murphy et al. à supposer qu'*une croissance rapide soit effectuée par un développement industriel*.

En se référant au travail d'Arrow⁹, Romer¹⁰ qui a introduit pour la première fois la notion de l'investissement en tant que facteur de la croissance endogène, en assumant que la croissance d'une nation peut être permanente. Il suggère que *les externalités positives technologiques sont le résultat d'une accumulation du capital physique*, ce qui donne la qualification de « connaissance », même si la référence implicite est certainement celle du capital physique.

⁸ CHENERY H. et al., *Industrialization and Growth : A Comparative Study*, Oxford Press, Oxford, 1986.

⁹ ARROW K.J., *Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention*, Princeton University Press, 1962.

¹⁰ ROMER P.M., « *Increasing Returns and Long Run Growth* », dans *Journal of Political Economy*, octobre 1986.

Pour sa part, Lucas a développé un modèle de croissance endogène centré sur le capital humain, qui peut être accumulé par le biais de certaines activités dont les plus importantes sont l'éducation, la formation, la santé et l'innovation. La troisième catégorie des modèles de croissance endogène est basée sur des explications schumpétériennes, ou l'innovation. Romer¹¹ et Aghion et Howitt¹² ont développé deux modèles où l'innovation technologique et l'investissement dans la recherche et développement sont considérés comme déterminants de la croissance à long terme, soutenant que l'industrialisation peut être considérée comme un facteur de la croissance endogène.

En outre, cette relation entre le développement de l'industrie et la croissance peut être expliquée par le processus schumpétérien de « la destruction créatrice ». Selon Barro, *les dépenses du gouvernement dans l'infrastructure sont considérées comme un facteur de croissance de la performance du secteur privé productif*.

Par conséquent, les dépenses publiques génèrent des externalités d'amélioration de la productivité dans le secteur privé, et permettent une croissance endogène. Ce qui avait conduit Grossman et Helpman à proposer un modèle où la croissance économique est dépendante de l'ouverture de l'économie à l'extérieur. Une ouverture qui ouvre la porte aux transferts technologiques et aux nouveaux marchés. En 1993, Pagano a également analysé théoriquement le rôle du développement financier dans l'allocation efficace des ressources financières et donc à la croissance économique.

D'une manière spécifique, dans leurs analyses, les économistes s'accordent sur le fait que (i) l'emploi est le guide principal à travers lequel la croissance économique peut réduire la pauvreté, (ii) l'emploi¹³ dépend de la

¹¹ ROMER P.M., « Endogenous Technological Change », dans *Journal of Political Economy*, 1990.

¹² AGHION P. et HOWITT P., « A Model of Growth through Creative Destruction », dans *Econometrica*, n°60, Mars 1992.

¹³ Niveau et qualité.

qualité de la croissance économique et (iii) la qualité de la croissance économique est dépendante de la composition sectorielle de la production.¹⁴

Les mécanismes par lesquels une allocation des ressources efficace en statique se traduit par un surcroît de croissance en dynamique perceptible à travers (i) les exportations générant des ressources qui permettent d'importer des biens de production faisant défaut dans le pays, (ii) l'accroissement de la productivité du capital qui découlerait ainsi de la part croissante des biens de production importés¹⁵, (iii) le renforcement de cet accroissement par l'amélioration des technologies et des compétences.¹⁶

Le rôle majeur du transfert technologique dans les pays en « retard » est d'ailleurs mis en avant dans le dernier rapport de l'ONUDI¹⁷ pour la simple raison que (i) l'élargissement de la taille des marchés permet une exploitation croissante des économies d'échelle et, du moins pour un certain temps, des rendements constants plutôt que décroissants, (ii) l'épargne et les IDE peuvent se développer sous l'effet de l'efficacité accrue des investissements rendant ainsi (iii) la discipline concurrentielle bénéfique car à l'abri de la concurrence, les producteurs acquièrent un pouvoir de marché à l'origine de distorsions « destructrices » de bien-être.¹⁸

¹⁴ BEN A.M., *Op. cit.*, p. 223.

¹⁵ JACQUET P. reprenant Krugman, « Trade can be thought of as a production process through which exports are transformed into imports », 2002.

¹⁶ Cette possibilité d'appropriation de nouvelles technologies et de compétences, entraînant une augmentation de la productivité des facteurs, est un argument développé à partir des thèses de Lucas et Romer sur la croissance endogène : elles montrent le rôle du commerce et de l'intégration économique internationale dans la diffusion du progrès technique et la hausse de la productivité globale des facteurs.

¹⁷ ONUDI, Rapport sur le développement industriel 2002/2003, « La compétitivité par l'innovation et l'apprentissage : L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, en particulier dans les secteurs à forte intensité de savoir, peut être un bon moyen d'accéder aux marchés mondiaux ainsi qu'à de nouvelles technologies et au savoir-faire ».

¹⁸ MARNIESSE S. et FILIPIAK E., « Compétitivité et mise à niveau des entreprises : Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles », Agence française de développement (AFD), 2003, p. 27.

A. Sauvant présente le modèle de l'industrialisation de Weber à sa manière.¹⁹ La question principale au centre de ce modèle est celle du lieu où devrait être localisée une industrie manufacturière. Il en suggère de ce fait des options sur base d'intérêt économique.

Dans l'analyse de l'approche Wébérienne de la localisation industrielle et ses extensions, Dominique Putters et Jacky Perreur²⁰ présentent le même modèle mais d'une autre manière en concluant que la théorie de la localisation industrielle de Weber est souvent présentée sous une forme tellement simplifiée qu'elle n'est plus pertinente.

Aujourd'hui, le secteur industriel africain en général et RD congolais en particulier est plus démunie que jamais. Il est en déclin depuis quelques années comme en témoigne le constat établi en juillet 2004 par l'ONUDI.

Dans son Rapport sur l'état et les perspectives de l'industrialisation en Afrique, l'ONUDI dresse le bilan des vingt années écoulées (1980-2000). La mesure de la valeur ajoutée des industries, prenant en compte le degré de transformation des matières premières locales ou importées, est à ce sujet très éclairante : entre 1980 et 2000, la part de l'Afrique subsaharienne a diminué, passant de 1% du total mondial à 0,8%. Sur la même période, les autres régions du monde ont augmenté leur part plus ou moins fortement : de 1,5 % à 2,4 % pour l'Afrique du Nord, de 0,8 à 1,8 % pour l'Asie du Sud et, surtout, de 4,1 % à 13,9 % pour l'Asie de l'Est. Ces chiffres tiennent compte de l'ensemble des activités de transformations, y compris celles qui sont liées aux matières premières.²¹

Dans ses études, P. Hugon (1999) identifie au moins quatre facteurs explicatifs du dysfonctionnement dans l'explication de l'impasse des politiques industrielles en Afrique à savoir (i) les choix de politique économique, (ii) les problèmes organisationnels et de gestion, (iii) les facteurs macroéconomiques et, (iv) l'environnement international.

¹⁹ SAUVANT A., *Localisation industrielle optimale. Le modèle de Weber, des aciéries à la Silicon Valley*, 2013.

²⁰ PUTTERS D. et PERREUR J., « L'Approche Wébérienne de la localisation industrielle et ses extensions : Bilan », 1996.

²¹ BEN A.M., *Op. cit.*

Cependant, l'incohérence des politiques industrielles et commerciales observée en Afrique ne peut seulement pas être expliquée par les difficultés instrumentales, mais aussi par la multiplicité des objectifs qui leur étaient assignés, souvent conjoncturels, circonstanciels, catégoriels, politiques, sociaux et loin de l'essentiel c'est-à-dire l'acquisition de nouvelles connaissances et technologies.

En effet, en abordant la question de l'appropriation technologique, P. Jacquemot et M. Raffinot font allusion au Potentiel Scientifique et Technique National (PSTN) qui conduit dans sa compréhension, au nombre et équipements des centres de recherche, à la qualification des chercheurs, à l'aptitude des entreprises locales à mettre en œuvre et aux nouvelles technologies.

En d'autres termes, les avantages que les pays africains retireront de l'adaptation devront être comparés aux coûts de la mise au point de la technologie. Ce qui pousse A. Emmanuel de suggérer une perception exacte des faits avant d'opter pour soit un ajustement de la technologie aux paramètres existants du sous-développement ou soit une modification des paramètres en fonction des possibilités technologiques existantes, de peur qu'on ne soit plongé dans une « technologie sous-développée » au-delà des exigences d'amortissement des capitaux investis dans le secteur industriel.

Cependant beaucoup d'efforts doivent être fournis pour l'accroissement de l'offre et la demande des produits manufacturés en ce sens que du côté de l'offre, le problème est plus technique du fait qu'il requiert la maîtrise de la technologie, l'organisation de la production, la compétitivité, les investissements directs étrangers (IDE) et, la protection commerciale des industries naissantes par contre du côté de la demande, l'aspect économique est prédominant.

En effet, la dimension d'un marché intérieur dépend de la demande, donc des seuls besoins solvables et est donc étroitement liée au volume du PIB. Le montant absolu du PIB étant particulièrement faible dans les pays africains, rend ces derniers, à l'exception près, des marchés insuffisants pour rentabiliser une activité industrielle. Au-delà de tout ceci, dans certains pays

africains indique J. Giri, des mesures administratives officielles ou officieuses (péages illicites) et le mauvais état des infrastructures contribuent encore à la segmentation des marchés intérieurs.

Pour sa part, M. Norro désigne l'étroitesse des marchés nationaux comme le plus important parmi les facteurs macroéconomiques, qui à son avis, est à la base de l'échec des politiques d'ISI en Afrique et qui jusqu'aujourd'hui, continue à miner, la réalisation de tout projet industriel ambitieux dans le continent africain.

En effet, les industries de substitution sont restées fortement tributaires des importations d'intrants, de pièces détachées et d'équipements et cette situation a perduré. Les liens avec l'économie locale sont restés limités aux matières premières, alors que les pièces détachées et les biens intermédiaires, les services techniques et de conseil, comme les technologies ont continué d'être largement importés.

Ainsi, les systèmes d'incitations industrielles par le protectionnisme « éducateur » trouvent ainsi leur légitimité théorique mais C. P. Kindleberger et P. H. Lindert voudraient que la préoccupation majeure soit plus sur l'efficacité du tarif douanier.

Pour sa part, J. Coussy considère que *le modèle de développement que les protections, subventions, taxations prétendaient servir a fait l'objet d'une démystification montrant que l'objectif d'accumulation pouvait cacher un objectif de création d'entreprises créatrices de prébendes et que l'évocation d'un besoin de protection pouvait masquer une gestion inefficace et une économie distributive.*

Face à cette problématique, *la mise en place par les pouvoirs publics d'une politique industrielle stratégique* est suggérée, à la lumière de la nouvelle théorie du protectionnisme due à J. Brander et B. Spencer, qui consisterait pour ces pouvoirs publics d'une part à financer la recherche fondamentale et appliquée et, d'autre part à subventionner la recherche-développement des entreprises nationales permettant ainsi à ces dernières d'avoir des coûts unitaires de production inférieurs aux entreprises étrangères concurrentes et d'être compétitives sur les marchés internationaux.

Ce qui nous permet d'ouvrir une brèche à la recherche des applications susceptibles d'enclencher la création des PME/PMI à partir de la localisation industrielle en RD Congo au vu des opportunités d'investissements offertes par la présence d'innombrables ressources naturelles notamment minières.

Considérant les réalités congolaises, un pays continent garantissant la « distance » qui est considérée comme facteur synthétique de localisation industrielle d'une part, et d'autre part, la spécificité ou la concentration d'une entreprise industrielle aux seules activités des transformations des matières premières pour en produire celles à valeur ajoutée (produits semi ou finis), toutes choses restant égales par ailleurs, le transport et la distribution des produits seront assurés par d'autres entreprises. D'où, la possibilité d'entraîner la création d'autres PME autour de l'entreprise industrielle.

Il importe de noter que les politiques publiques jouent efficacement sur l'implantation des unités industrielles et des PME-PMI. Ces politiques jouent positivement et/ou négativement selon qu'elles sont appliquées suivant les normes requises. Cependant, la recherche de l'efficacité devrait pousser à une certaine coordination des politiques méso et macroéconomiques.

L'histoire nous rappellera qu'en RD Congo, le feu Président Mobutu avait décidé de « Zaïrianiser » les entreprises industrielles appartenant aux expatriés pour les céder aux congolais qui n'avaient aucune notion sur la gestion de ces entreprises. Les résultats ont été catastrophiques.²²

Il en est de même en Guinée Conakry, ce genre de politique a produit les mêmes effets. Contactée autour de la question, Mme Hadja Ramatou Laye, Bah²³ soutient lors d'une interview lui accordée, que *l'Etat a pu ramener dans son portefeuille 19 des 150 unités industrielles qui avaient été créées dans les années 1960 et 70 par le premier gouvernement du*

²² REMILLEUX J.L., *Mobutu, Dignité pour l'Afrique*, Albin Michel, Paris, 1989.

²³ Hadja Ramatou Bah, Ministre Guinéen des PME-PMI : « L'Etat est un instrument qui facilite l'éclosion des PME-PMI »

président feu Ahmed Sékou Touré. Ces usines furent privatisées au mépris des procédures internationales en la matière.

Dans sa conclusion, elle suggère que *l'Etat doit être considéré comme un instrument qui facilite l'éclosion des PME et PMI. Cette facilitation passe nécessairement par l'amélioration des climats des affaires.* Il est à constater aujourd'hui que cela est effectif à travers le guichet unique qui se trouve à l'APIP (Agence de la Promotion des investissements Privés). A travers ce guichet unique, on enregistre une nette amélioration des différentes phases de création d'entreprises : réduction du temps de traitement des dossiers autant à la création que post-crédation au niveau de la douane et des services des impôts.

L'objectif de tout cela s'inscrit dans la volonté du gouvernement de trouver un appui technique pour renforcer le PME et PMI.

Dans le même ordre d'idées, le gouvernement de la RD Congo a mis aussi en place un certain mécanisme à travers l'ANAPI (Agence National pour la Promotion des Investissements) devant favoriser le climat des affaires sur l'ensemble de son territoire. Ce mécanisme est coulé sous forme de loi (Code des investissements) ; Loi n°004/2002 du 21/02/2002).

Les types d'avantages accordés sont entre autres :

- Exonération de l'impôt professionnel sur les bénéfices et profits,
- Exonération de l'impôt foncier sur les superficies bâties et non bâties utilisées pour ce projet d'investissement ;
- Exonération totale des droits d'entrée des équipements et autres matériels (neufs) et ce, à l'exclusion de la taxe administrative de 2%.
- Exonération des droits de sortie des produits finis
- Exonération des droits proportionnels loi de la constitution de la société anonyme et de l'augmentation du K social pour financer le projet agréé ;

En sus, les PME et PMI bénéficient des avantages spécifiques ci-après :

- Exonération des droits d'entrée des équipements et autres matériels de seconde main ;
- Autorisation d'une part, à déduire de leur bénéfice imposable, les sommes dépensées au titre de formation, de perfectionnement du chef d'entreprise ou de son personnel, de protection et conservation de la nature et, d'autre part à calculer leurs amortissements selon un mode dégressif.

La durée des avantages accordés :

- Région économique A (Kinshasa) : 3 ans à dater de la signature de l'Arrêté interministériel d'agrément du projet, pour le droit d'entrée et l'impôt foncier, et dès le début d'exploitation, pour l'impôt sur le bénéfice ;
- Région économique B (Kongo-Central, Lubumbashi, Likasi et Kolwezi) : 4 ans ;
- Région économique C (les autres provinces et villes du pays).

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Etre une entité économique de droit congolais (preuves de l'instance de l'entreprise : statuts notariés, n° RCCM, N° Id. Nat N° Impôt, etc.) ;
- Garantir un taux de valeur ajoutée d'au moins 35% ;
- Garantir la disponibilité du coût d'investissement : 10.000 à 200.000\$ pour les PME/PMI et plus de 200.000\$ pour les grandes entreprises ;
- Investir dans un des secteurs d'activités éligibles au code des investissements dont l'industrie ;
- Soumettre à l'ANAPI le projet d'investissement présenté selon le modèle légal annexé au Décret n°12/046 du 1^{er} Novembre 2012 portant Mesures d'application du code des investissements avec la preuve de paiement des frais de dépôt du dossier ainsi que les preuves de la capacité financière de l'entreprise à réaliser le projet.²⁴

²⁴ ANAPI, « Multiples incitations accordées aux investissements en RDC », Kinshasa, 2017.

Eu égard à ce qui précède, il est à retenir que le gouvernement congolais tient à l'éclosion des PME et PMI en accordant une multitude de facilités en vue d'inciter les investisseurs à investir surtout dans le secteur de l'industrie.

Ceci vient corroborer le contenu des premières lignes de ce papier qui relèvent que l'industrialisation fait partie des politiques économiques que seul le gouvernement peut mettre en place et en œuvre afin d'accroître la production intérieure.

A partir de l'étude menée par J.M. Chevassu²⁵ sur le modèle ivoirien et les obstacles à l'émergence de la petite et moyenne industrie, après avoir passé en revue les forces et les faiblesses des politiques mises en œuvre par le gouvernement Ivoirien depuis les années 1960 jusqu'à ce jour, il constate que pour relancer la croissance du secteur industriel, qui commençant à s'essouffler, l'Etat Ivoirien a dû fortement investir dans les grands projets (Agro-industrie, textile) au cours de la décennie 1970.

Cependant, la gestion de ces projets étatiques a été identique à celle de toutes les économies de l'Afrique subsaharienne c'est-à-dire à dominante « rentière », peu soucieuse de gains de productivité, tournée essentiellement vers la redistribution et que l'appareil d'Etat est le lieu privilégié du contrôle de cette redistribution.²⁶

Le gouvernement Ivoirien a bien essayé dès 1968 de mettre en place des moyens et mesures importants en faveur de la création de PME/PMI principalement nationales. Mais la mutation de la bourgeoisie d'Etat en entrepreneur privé ne s'est pas opérée.

Le faible poids des privés nationaux est particulièrement sensible dans le secteur industriel, où ils représentent moins de 10% du capital social. D'après notre analyse ceci est dû aux spécificités du secteur industriel, au

²⁵ CHEVASSU J.M., Le modèle ivoirien et les obstacles à l'émergence de la petite et moyenne industrie (PMI).

²⁶ BAMBA B.N., CONTAMIN K. et DIOMANDE C., « Crise économique et programmes d'ajustement structurel en Côte-d'Ivoire », GIDIS-CI, Table ronde de Binger-ville, décembre 1992, p. 15.

manque de culture industrielle et aux obstacles liés à l'environnement administratif et à la politique hostile.

Le moment est donc venu pour que la PME/PMI se développe en symbiose avec les grandes entreprises locales et en partenariat avec des entreprises étrangères susceptibles de leur transmettre leur savoir-faire. Le fait qu'il y ait peu d'affairistes nationaux parmi les responsables de PME/PMI qui à notre avis, devraient permettre au gouvernement de mettre rapidement en œuvre un programme de grande envergure d'appui technique aux petites et moyennes entreprises.

Le secteur minier dont la RD Congo est actuellement très dépendante économiquement, évolue sans un accompagnement remarquable et incontestable des PME/PMI des nationaux. Ce qui vient justifier la révision du code minier de 2002.

De la Guinée, en passant par la RD Congo, pour chuter en Côte-d'Ivoire, l'on constate qu'il est de la charge des gouvernements de mettre en place des programmes et des mécanismes incitatifs à la création des PME/PMI à l'initiative et sur base des chaînes de valeur, des grandes entreprises industrielles et particulièrement les multinationales (MTN) qui, selon Zhan Su poursuivent trois impératifs économiques à savoir : (i) l'impératif de croissance, (ii) impératif d'efficacité et, (iii) l'impératif de savoir.²⁷

Cet aspect des choses donne grandement accès à la préoccupation de savoir pourquoi doit-on militer en faveur de la coexistence de la PME/PMI avec les grandes entreprises industrielles ou multinationales (MTN) alors que ces dernières dans leurs chaînes de valeur respectives, injectent des produits finis pour l'exportation ou la consommation intérieure ?

²⁷ L'impératif de croissance : Les marchés matures et saturés des pays développés conduisent à considérer les marchés émergents comme des nouvelles opportunités), (ii) impératif d'efficacité : La présence globale d'une entreprise a le potentiel de créer un avantage relatif sur les coûts par rapport à un concurrent domestique de la même industrie) et, (iii) l'impératif de savoir : L'adaptation du produit sur un marché étranger requiert un savoir-faire local incitant à la base de fois, d'importantes innovations.

La réponse à cette question nous renvoie à la compréhension d'une moyenne industrie ainsi que sa spécificité par rapport à une grande entreprise industrielle.

En RD Congo, la définition qualitative de la PME/PMI fait ressortir l'importance capitale du dirigeant créateur. En effet, d'après la définition légale telle qu'énoncée par la loi n° 73-011 du 05 janvier 1973, instituant l'OPEC, les PME sont « les entreprises agricoles, sociales industrielles et services qui sont la propriété des personnes physiques de nationalité congolaise ou de société au capital détenu en majorité par des personnes physiques ou morales de nationalité congolaise dans lesquelles toutes les fonctions de gestion (administration, finances, production, commercialisation, approvisionnement) sont exercées par le chef d'entreprise.²⁸

En grande Bretagne (Royaume-Uni), les définitions qualitatives ont été adoptées en 1971 à Bolton, et une petite société est caractérisée d'une part relativement petite du marché, de l'incapacité d'influencer le prix ou la quantité de marchandises ou services, d'une gestion assurée par son propriétaire ou copropriétaire.²⁹

Dans l'espace UEMOA, une PME /PMI a un effectif de salariés compris entre 5 à 250 personnes et un chiffre d'affaires annuel allant de 50 millions à 2 milliards de FCFA. Les pays d'Asie adoptent le même type des critères.

En RD Congo, les PME/PMI dépendent du Ministère des PME et artisanat. D'après ce ministère, « une PME/PMI est toute unité économique dont les actions (350.000 DTS) se situent dans le secteur formel ou informel utilisant les matières premières locales, créant des emplois (2 à 100 personnes) et ouverte à la décentralisation ».

Alors que le secteur privé en RD Congo a un fort potentiel de contribution à une croissance soutenue, qui fait jusque-là défaut et jusqu'à présent non encore réalisée.

²⁸ Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, Loi n° 73-011 du 05 janvier 1973, cité par MAKUNZA, in, « la Problématique de Financement des PME ».

²⁹ La Problématique de Financement des PME, Revue de la littérature, disponible sur www.mountainplains.org

Les PME/PMI sont la pierre angulaire de toute économie. Elles fournissent des emplois et de revenus aux individus, lesquels revenus bien que porteurs de droits et taxes à l'Etat, rendent les services de base et la sécurité sociale accessibles la population dès lors que le cadre institutionnel est efficient. Les PME/PMI sont importantes dans l'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté et sont également primordiales quant à la structuration d'une économie florissante.

A.M. Ndiaye³⁰, Directeur des opérations de la Banque Mondiale en RD Congo, dans le cadre des activités relatives au mois de l'agriculture, le 11 Novembre 2016 rappelle que la RD Congo dispose d'un potentiel de 80 millions d'hectares de terres arables, dont à peine 10% de cette superficie est mise en valeur, faisant que les rendements des cultures sont parmi les plus bas au monde avec comme corollaire la perte d'environ 2 Milliards de dollars annuellement pour l'importation pour besoins alimentaires de sa population en pleine croissance.

En janvier 2016, le Président de la RD Congo a présenté son plan national stratégique de développement³¹ qui vise à faire de la RD Congo un pays à revenu intermédiaire à travers l'augmentation du revenu national à 2000\$ d'ici 2035. Véritable « Raadbook » vers l'émergence, ce plan est élaboré en trois parties, la 1^{ère} étant les stratégies, la 2^{ème} concerne les actions à mettre en place et la dernière donne libre cours aux observations et commentaires. A travers ce plan se concrétise la vision d'augmenter la part de marché économique par le développement de trois secteurs phares comme moteur de croissance nationale à savoir l'industrialisation des secteurs de base, le développement du vaste terrain agricole et l'amélioration de la visite du secteur minier et industriel qui vient d'être réformé à travers la révision du code minier de 2002.

Parlant des PME/PMI et la priorité à l'entrepreneuriat dans ce plan, l'on considère que l'une des clés de la réussite pour l'économie de la RD Congo et l'ensemble de sa population notamment les plus faibles et

³⁰ Perspectives macro-économique sur la RDC, Kinshasa, 2017.

³¹ *Ibidem*.

vulnérables, est la création d'une croissance inclusive, qui passe par un développement inéluctable des PME/PMI porteuses avérées de ladite croissance. C'est donc sur base de cette hypothèse que les autorités, soutenues par les Nations Unies ont élaboré des outils concrets de soutien.

La stratégie Nationale de développement des PME/PMI a été mise au point afin de venir en aide aux PME/PMI qui constituent 80% des acteurs de l'économie congolaise. Le plan définit les axes stratégiques et les actions par lesquelles les activités des PME/PMI seront soutenues jusqu'en 2031. L'un des outils pour la croissance des PME/PMI est les incubateurs.

Véritables pouponnières à entreprises, il propose aux entreprises de la formation et de l'encadrement pour favoriser leur évolution. L'office de promotion des PME/PMI congolaises s'est d'ailleurs doté d'un programme national d'implantation des incubateurs. Trois projets pilotes sont sur les rails : le projet d'implantation à Kinshasa d'un centre d'incubation des PME/PMI en partenariat avec National Small Industry corporation Limited, en Inde ; le projet d'implantation à Kinshasa d'un incubateur spécialisé PME/PMI de la filière cuivre avec l'appui de l'Institut du Cuir du COMESA et le projet d'implantation à Kinshasa d'un incubateur spécialisé dans l'extraction et la commercialisation d'huiles essentielles avec l'appui de Small Enterprise Development Agency de la République Sud-Africaine.

Ces mesures devraient permettre aux porteurs des projets de lancer leurs idées et aux PME/PMI congolaises d'améliorer leur innovation et productivité. En outre, les filières de recherche et développement vont ainsi être forcées et les PME/PMI deviendront un véritable moteur socio-économique.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Notre étude s'inscrit dans la logique du paradigme épistémologique interprétatif et empirique. Il s'oppose traditionnellement au positivisme et

considère que les pratiques de gestion sont construites par les acteurs sociaux, et par conséquent peuvent être modifiées par ces derniers.³²

Dans cette optique, l'objectif est de comprendre la réalité à l'aide des interprétations qu'en font les acteurs, la démarche de recherche est alors contextualisée et datée³³ afin de tirer les conséquences de leur position au sein même du cercle herméneutique: il fait inéluctablement partie de la réalité qu'ils se proposent d'étudier et ne peut se situer en dehors du processus interprétatif ». ³⁴

Pour réaliser cette étude, nous avons recouru pour la collecte des données d'une part, à la méthode d'enquête et d'observation avec comme outils la grille d'entretien et la documentation et pour le traitement des données d'autre part, à la méthode d'analyse statistique et d'analyse des contenus avec comme outils la base des données statistiques mise à notre portée par la Banque Centrale du Congo.

La triangulation entre les deux approches méthodologiques empruntées va déboucher à une approche comparative de l'application des politiques industrielles en Guinée Conakry, Côte d'Ivoire et RD Congo.

Cependant l'approche analytique, nous a poussés à privilégier la technique d'échantillonnage par choix raisonné, qui repose essentiellement sur le jugement et régulièrement utilisée dans les recherches qualitatives.

Sur base de notre grille d'entretien, nous avons accordé des interviews aux responsables des entreprises des trois secteurs d'activité

³² Pour ce paradigme, la visée des recherches est essentiellement compréhensive: comprendre les phénomènes étudiés, tant du point de vue du chercheur que de celui du sens que les différents acteurs concernés leur donnent, particulièrement lorsqu'il n'y a pas congruence entre ce qu'ils disent du phénomène considéré et leur manière effective d'agir en référence à ce phénomène. Ainsi, le chercheur doit alors tirer les conséquences de sa position au sein même du cercle herméneutique: il fait inéluctablement partie de la réalité qu'il se propose d'étudier et ne peut se situer en dehors du processus interprétatif (GIORDANO, 2003 et La VILLE, 2000).

³³ DIALLO L., « Industrie minière: Enjeux et perspectives de développement durable en Afrique subsaharienne. Cas de la République de Guinée », Université Hassan 1^{er}, Conakry, 2014, p. 244.

³⁴ GIORDANO Y., *Conduire un projet de recherche: Une perspective qualitative*, EMS Editions, Toulouse, 2003, p. 21.

(cimenterie, minoterie et brassicole). Le choix de notre taille d'échantillon est justifié par les saturations des variables contenues dans nos hypothèses de travail construites sur base des données recueillies à partir des entretiens avec les responsables précités.

Avec les données recueillies, nous serons en mesure de construire un modèle statistique pour expliquer la démarche scientifique et les résultats auxquels l'on a abouti. L'interview auprès des acteurs de la navigation fluviale nous a facilité la compréhension des questions majeures qui se posent dans l'exploitation du potentiel hydrographique de la RD Congo. Cet entretien va concerner les autorités étatiques, les transporteurs ainsi que les transportés.

II. 1. Question de la recherche

La problématique des PME/PMI est une notion transnationale car au-delà des applications internes, les organismes du système des Nations Unies interviennent en termes d'accompagnement, dans les différents pays dans la recherche des réponses à la problématique de l'éclosion des PME/PMI qui constituent les poumons économiques des pays en développement.

Dans cette étude où nous voulons connaître comment l'industrialisation peut entraîner l'éclosion des PME/PMI, la question majeure est de savoir par quel mécanisme la localisation industrielle permet-elle de générer plusieurs PME/PMI ? Dans quelle étape de production, une entreprise industrielle fait-elle intervenir d'autres entreprises ?

II. 2. Hypothèses

La première affirmation qui sera démontrée dans le développement de cette étude est qu'une grande entreprise industrielle, au regard de sa taille et chaîne de valeur (de la production à la commercialisation effective) des biens manufacturés entraîne la naissance ou le renforcement des capacités opérationnelles de plusieurs petites et moyennes entreprises dans plusieurs secteurs d'activités.

En effet, la spécificité des produits fabriqués par une industrie est la preuve éloquentes qui démontre à suffisance que l'entreprise industrielle aura impérativement besoin des biens et services qui concourent à la production et

la commercialisation de ses produits finis, en intégration des facteurs de rentabilité par rapport à sa localisation.

III. RESULTATS

D'une manière succincte, voici la contribution du secteur industriel dans l'économie congolaise :

Tableau n° 1: Contribution (valeurs ajoutées en milliards de CDF de 2005) 2011-2016³⁵

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Secteur primaire : industries extractives	4.8	2.3	2.4	4.7	1.3	-0.2	1.2
Secteur secondaire : industries manufacturières	0.2	0.6	1.1	1.1	1.5	1.0	1.0

Source : BCC

Sur base des observations faites sur terrain et compte tenu des limites liées à cette étude au cours de nos enquêtes, il a été impérieux de circonscrire notre recherche.

A cet effet, nous avons ciblé trois secteurs d'activités industrielles dont nous nous sommes proposé d'étudier profondément les effets de ruissellement. Il s'agit notamment de :

- Secteur de Minoterie ;
- Secteur Cimenterie ;
- Secteur Brasserie.

Tableau n°2 : Secteur et entreprise ciblés

N°	Secteur	Nombre d'entreprises	Industrie
1	Minoterie	2	MIDEMA MINOCONGO
2	Cimenterie	3	CILU, PPC ; CIMKO
3	Brasserie	2	BRALIMA ; BRACONGO

Source : Elaboré par nous-mêmes.

³⁵ Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI), « Situation économique et sociale de la RDC, août 2017, disponible sur www.investindrc.cd.

III. 1. Le modèle créé

Pour comprendre comment une entreprise industrielle entraîne la création de plusieurs PME/PMI, nous avons créé un modèle mathématique qui se présente comme suit : $GI : a + \partial T + \beta D + \delta C$

Sachant que souvent lorsqu'on voit la production d'une entreprise industrielle, l'on ne considère que la partie visible de l'iceberg c'est-à-dire le produit fini, ignorant la partie cachée constituée essentiellement des matières premières. D'où, pour tout considérer cette équation signifie tout simplement que :

- GI : grande industrie ;
- A : l'ensemble de fournisseurs des matières premières et des services sous-traités pour la production du produit fini.
- T : l'ensemble de PME d'aménagement du territoire.

En amont, l'entreprise industrielle aura besoin d'abord des matières premières, qui lui seront fournies par d'autres entreprises, ensuite pendant le processus de transformation des matières premières en produits finis, elle pourrait sous-traiter le service (l'expertise) d'une autre entreprise et, enfin dans la distribution elle aura besoin d'autres partenaires pour toutes fins utiles.

Sachant que toute production industrielle a des effets nocifs sur l'environnement, il est utile de faire intervenir les entreprises (PME/PMI) spécialisées dans l'aménagement du territoire.

∂ = l'indice, le nombre d'entreprises créées de l'aménagement du territoire

D = PME de distribution, ici, on considère plus celles chargées de transporter jusqu'aux points de vente des produits finis.

β = l'indice, nombre de PME /PMI de transport créées

C = PME de commercialisation des produits finis

δ = l'indice, nombre de PME /PMI créées du secteur du commerce de produits

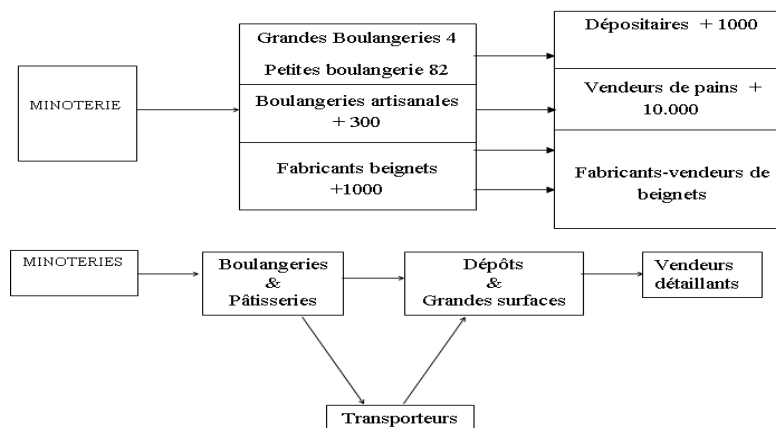
III. 2. Analyse au cas par cas

III. 2. 1. Secteur de Minoterie

Notre étude se focalise à Kinshasa : Deux entreprises produisent les farines de blé mises sur le marché. Les farines sont vendues de manière confuse sur le marché, personne n'a ses propres clients. Quatre (4) grandes boulangeries constituent les plus grands clients des deux minoteries :

- UPAC, BKTF, Pain Victoire, Pain d'or.
- 82 boulangeries de tailles moyennes viennent ensuite.
- Un chiffre non maîtrisable de boulangeries artisanales fait partie de cette clientèle.
- De centaines de fabricants des beignets complètent la liste de PME/PMI.

Cela se schématise comme suit :



Source : Elaboré par nous-mêmes.

Donc, en termes de PME/PMI créées partant d'une minoterie, nous aurons : $GI = 5 + 100B + 2500D + 25000V$

$A = 5$ = cinq fournisseurs des produits et services qui concourent à la production de la farine de froment ;

$\partial = 100$, les 100 boulangeries, grandes et petites qui, en elles-mêmes sont des PME créant beaucoup d'emplois ;

$\beta = 2500$, les 2500 dépôts (D) de pain disséminés à travers la ville. Chaque nuit à partir de 2h du matin, on constate la circulation des grands camions avec conteneurs qui acheminent les bacs de pains dans différents dépôts. Ces dépôts relais constituent les points de vente officiels des boulangeries.

Les dépôts vendant les pains au prix de l'usine et, cette dernière rétrocède entre 25 et 30% du montant vendu au dépositaire. Cette rétrocession constitue la rentabilité financière dont bénéficie le dépositaire. Ce dernier, à son tour rétrocède 20% des ventes aux vendeurs finaux.

A titre d'illustration : Le dépôt UPAK de l'UPN fait des ventes de l'ordre de 1000.000 FC le jour. Les vendeurs avec cartes reconnues sont à 10. Donc, chaque vendeur achète et revend le pain de 100.000/jour

$1.000.000 \text{ FC} \times 30 \text{ jrs} = 30.000.000 \text{ FC}$

$30.000.000 \text{ FC} \times 30\% = 9000.000 \text{ FC}$ équivalent à la marge brute du dépositaire

$100.000 \text{ FC} \times 30 \text{ jrs} = 300.000 \text{ FC}$

$3.000.000 \times 20\% = 600.000 \text{ FC}$ ce que doit gagner un vendeur final

$600.000 \text{ FC} \times 10 = 6.000.000$ ce que le dépositaire rétrocède aux 10 vendeurs

$9.000.000 \text{ FC} - 6.000.000 \text{ FC} = 3.000.000 \text{ FC}$ représentant le profit net du dépositaire HT.

III. 2. 2. Secteur de Cimenterie

C'est l'un des secteurs en plein essor en RD Congo. Jadis, dans la partie Ouest, la RD Congo ne comptait que deux cimenteries (CILU et CINAT) dont une a été toujours déliquescence ; donc c'est seulement la CILU qui produit mais incapable de couvrir la demande locale.

Toutes choses restant égales par ailleurs, la CILU a fait de bonnes affaires car, la demande étant supérieure à l'offre, le prix du ciment a toujours eu une tendance à la hausse.

A un certain moment, les ciments importés ont fait irruption sur le marché, permettant de stabiliser, voire, de baisser le prix.

A ce jour, l'importation du ciment est limitée, tandis que d'autres cimenteries sont créées, à savoir PPC et CIMKO. La présence de ces deux nouvelles cimenteries qui ramène le nombre de cimenteries opérationnelles à trois, fait que le prix du sac de ciment gris de 50kg et oscille entre 8 et 9\$.

Comment une cimenterie contribue-t-elle à la création des PME et dans quels secteurs ?

La réponse à cette question nous permet d'analyser en détail le mécanisme par lequel les trois cimenteries opérationnelles dans la partie Ouest du pays, couvrant la machine sur de Kinshasa, ont permis l'éclosion de PME dans le secteur de transport et dans le secteur de commerce.

En effet, une confusion s'observe dans le partenariat entre les cimenteries et les personnages habilités à distribuer leurs produits.

Il existe une catégorie de la clientèle que l'on qualifie de « Distributeurs agréés » en face d'une autre catégorie des revendeurs. Les distributeurs agréés se confondent parfois avec les transporteurs. En fait, tous les cimentiers sous traitent le service du transport des ciments vers les grands clients.

Tableau N°2 : Produits et clients des cimentiers

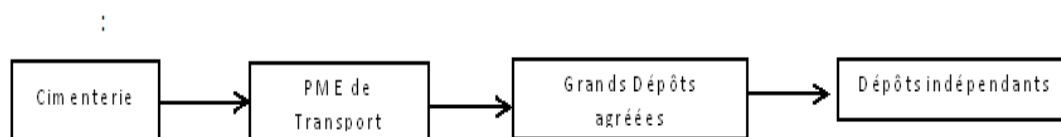
N°	Sociétés	Produits	Quantité produits	Distributeurs
1	CILU	Ciment Gris Ciment Blanc	400.000/450.000	- Distributeur agréés - Dépôt CILU
2	CIMKO	Ciment Gris Ciment à Béton	100.000 T	- Distributeur agréés - Dépôt CIMKO
3	PPC	Ciment Gris sac Bleu Ciment Gris sac Rouge	82.000 T	- Distributeur agréés - Dépôt CIMKO

Source : Elaboré par nous-mêmes.

Pour comprendre l'essor actuel du secteur de ciment dans la partie Ouest de la RD Congo, il faut savoir que c'est grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale que les trois cimentiers (CILU, CIMKO et PPC) sont en bonne santé à ce jour.

En effet, la société financière internationale (IFC) a investi plus de 145 millions de dollars américains de manière directe et indirecte dans les trois cimenteries de la province du Kongo-Central à savoir PPC Barnet, CIMKO et la cimenterie de Lukala (CILU).³⁶

De ce qui précède, force est de constater que dorénavant, la partie Ouest de la RD Congo est dotée d'au moins trois cimenteries opérationnelles soutenues par la BM. Ce qui sous-entend qu'il existe un bon suivi des opérations, tant de la production que de la distribution pour la survie de ces trois sociétés. La survie de ces trois sociétés implique la stabilité, voire la création de l'entreprise PME dans les secteurs du transport et de la vente des ciments gris, blancs au modèle du schéma suivant :



Source : Elaboré par nous-mêmes.

Avec ce ciment, si nous appliquons notre équation mathématique :

$GI : a + \partial T + \beta D + \partial C$, nous obtiendrons le résultat suivant.

³⁶ AKONDA L.W., « La Banque Mondiale à travers l'IFC a investi plus de 145 millions \$ dans les sociétés de cimenterie en RD Congo », dans *Desk Eco*, septembre 2012. (« Nous avons mis dans PPC Barnet RD Congo un prêt et une participation directe de 95,3 millions \$. Nous avons apporté un prêt de 30 millions \$ de Nyumbaya Akiba CIMKO et nous avons apporté une participation directe à la cimenterie de Lukala (CILU) à l'ordre de 19,8 millions \$. Notre objectif est de réduire le coût du ciment et soutenir que le pays puisse dépendre le moins possible de d'importation en ce qui concerne l'acquisition des matériaux de construction : Déclaration faite par le représentant résidant de l'IFC Boubacar Faye »).

Pour une cimenterie, à l'instar de la CILU par exemple : GI : 5+8
T+182 D+2866C.³⁷

Où : a=5 → fournisseurs des produits à CILU
 ? = 8 → 8 PME chargées d'aménagement du territoire
 B = 182 → 182 PME de transport de ciment qui se confondent aussi avec les grands
 dépositaires ou distributeurs agréés.
 δ = 2866 → les dépôts indépendants qui vendent les produits CILU à l'instar des
 produits des concurrents.

Ce qui revient à dire qu'à travers la cimenterie de Lukala, 3056 PME sont créées, il en est de même pour les autres cimenteries étant donné que ces distributeurs ne sont pas généralement comme ils affichent prétendument. Et si chacune d'elles créait au minimum 50 postes d'emploi, nous aurons 152.800 emplois justes ; les 3.056 PME de la seule filière CILU avec un impact fiscal évident.

III. 2. 3. Secteur de Brasserie

Deux grandes brasseries sont considérées dans cette étude, à savoir la BRALIMA et la BRACONGO. Si l'on définit le secteur de la brasserie comme étant l'industrie de fabrication de boissons alcooliques et la Limonaderie, alors, il y a lieu de signaler les deux entreprises constituent juste un échantillon très représentatif car, il s'agit des brasseries les plus connues. Comment cette industrie de boissons contribue-t-elle à la création d'autres PME ?

La réponse à cette question donnera lieu à une démonstration dont les effets sont connus du grand public. En effet, les brasseries de Kinshasa contribuent à la création des PME dans le transport, le commerce (la publicité et vente). Avec leurs différents produits, chaque goût constitue une direction, et chaque direction a sa petite autonomie de gestion.

³⁷ Un agent anonyme de la Direction commerciale CILU.

Tableau n°3 : Produits et PME créés par la BRALIMA

N°	Produits	Secteur des PME créées	Intervenants
1	PRIMUS (grande)	Logistique	- Sous-traitants de transport de boissons
2	PRIMUS (petite ya quartier)	Marketing	- Fournisseurs des produits
3	TURBO KING	Publicité	- Agence de conception des spots publicitaires
4	MUTZIG	Commerce de Gros (Dépositaire)	- Groupes d'exécutants des spots
5	CASTEL BEER	Débit de boisson (Agréé et Libre)	- Dépôts agréés
6	COCA COLA		- Dépôts indépendants
7	VITAL'O		- Bar et/ou terrasses agréés et indépendants
8	FANTA		
9	MALTINA		
10	etc.		

Source : Elaboré par nous-mêmes.

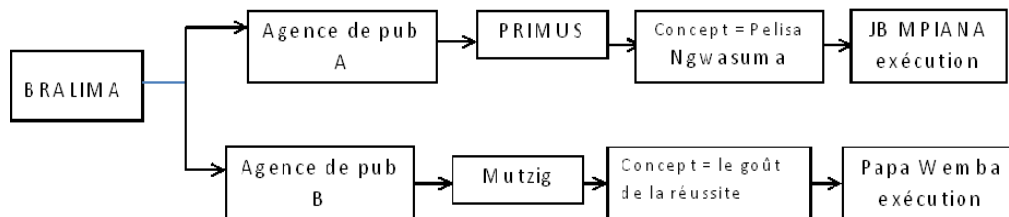
Tableau N°4 : Produits & PME créés par la BRACONGO

N°	Produits	Secteur des PME créées	Intervenants
1	SKOL	Logistique	- Sous-traitants de transport de boissons
2	DOPPEL MUNICH	Marketing	- Fournisseurs des produits
3	NKOY	Publicité	- Agence de conception des spots publicitaires
4	33 EXPORT	Commerce de Gros (Dépositaire)	- Groupes d'exécutants des spots
5	TEMBO	Débit de boisson (Agréé et Libre)	- Dépôts agréés
6	AMSTEL BEER		- Dépôts indépendants
7	DJINO		- Bar et /ou terrasses agréés et indépendants
8	MALTA		
9	TOP TROPICAL		
10	XXL		

Source : Elaboré par nous-mêmes

Des deux tableaux ci-haut, la lecture à faire est celle de comprendre les canaux de transmission par lesquels, les sociétés brassicoles entraînent la création des PME dans plusieurs autres secteurs de la vie socio-économique dans le contexte de Kinshasa. En effet, tous les grands camions remorques qu'on voit à travers la ville en train de distribuer les produits des brasseries n'appartiennent pas à ces derniers. Toutes ces dernières brasseries sous traitent le service d'autres entreprises spécialisées dans le transport de poids lourds. Chaque direction (Primus ou Turbo par exemple) est libre de contacter un partenaire de son choix pour l'acheminement de son produit

vers ses clients. Il en est de même en ce qui concerne les agences de publicité et les agences, groupes ou personnages chargés de jouer les spots publicitaires. A titre d'illustration :



Source : Elaboré par nous-mêmes.

Une seule brasserie (société), deux goûts, deux agences de publicité, deux concepts, deux exécutants de publicité. Cela est encourageant au regard des PME qui se créent tout de suite de l'existence de la brasserie. La rentabilité financière s'explique par les éléments ci-dessous :

- Une rétrocession de 5% est accordée à tout dépôt agréé ;
- Une marge de deux bouteilles sur un casier de bière est accordée à tout débit de boissons agréé ;
- Tout vendeur agréé est tenu de vendre aux prix de l'usine tel que déterminé par la brasserie ;
- Les dépôts et les débits de boissons autonomes achètent aux camions qui transportent les casiers et revendent aux prix suivant la loi de l'offre et de la demande à leur risque et péril.³⁸

CONCLUSION

Au départ, il a été affirmé que l'industrialisation faisait partie des politiques publiques que seul le gouvernement devrait mettre en place ces dispositifs afin de booster la production intérieure.

Le développement de ce travail a prouvé à suffisance que la présence de grandes industries dans une entité entraîne effectivement la création de plusieurs PME/PMI dans plusieurs secteurs de la vie socio-économique.

³⁸ Information concordante reçue auprès des 10 tenanciers des bars et dépôts de boissons.

Ce qui confirme notre hypothèse, car juste avec trois secteurs industriels nous avons vu comment les PME/PMI se créent. Il conviendra donc de recommander aux pouvoirs publics de mettre en place de bonnes politiques incitatives devant générer les emplois et les revenus au profit de la population et du Trésor Public.

L'industrialisation à elle seule entraîne l'éclosion des PME/PMI dans plusieurs secteurs, (mêmes) autre que l'industrie. Cela doit être mis en exergue car les effets sont palpables. Les pouvoirs publics ont du pain sur la planche étant entendu que l'objectif de final toute politique économie est d'atteindre le plein-emploi des facteurs de production disponibles.

Si une grande industrie, à elle seule, peut générer beaucoup d'emplois et de revenus, les PME/PMI qui seront écloses tout de suite de la présence de cette industrie en feront encore beaucoup mieux.

En tirant les leçons des leurs expériences malheureuses d'industrialisation, les pays africains doivent opter pour une réorientation « moderne » de leur industrialisation consistant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises dans un contexte de mondialisation des économies, de concurrence internationale accrue. Les efforts pourraient porter à la fois sur l'offre et sur la demande de leurs produits manufacturés. Mais ces efforts devront tenir compte des contraintes liées aux marchés de ces produits.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEN A.M., « Le rôle de l'industrialisation dans la croissance économique: une analyse comparative entre les pays nord africains et les pays subsahariens », dans *Time University*, Tunisie.
- AGHION P. et HOWITT P., « A Model of Growth through Creative Destruction », dans *Econometrica*, n°60, Mars 1992.
- AKONDA L.W., « La Banque Mondiale à travers l'IFC a investi plus de 145 millions \$ dans les sociétés de cimenterie en RD Congo », dans *Desk Eco*, septembre 2012.
- ANAPI, « Multiples incitations accordées aux investissements en RDC », Kinshasa, 2017.

- ARROW K.J., *Economic Welfare and the Allocation of Resources for Invention*, Princeton University Press, 1962.
- BAMBA B.N. et al., « Crise économique et programmes d'ajustement structurel en Côte-d'Ivoire », GIDIS-CI, Table ronde de Binger-ville, décembre 1992.
- BIKOUÉ S.M., « La problématique de l'industrialisation de l'Afrique, la nécessité d'une reformulation », 11^{ème} Assemblée Générale du CODESRIA, Maputo (Mozambique) du 6 au 10 Décembre 2005.
- CHENERY H. et al., *Industrialization and Growth : A Comparative Study*, Oxford Press, Oxford, 1986.
- CHEVASSU J.M., Le modèle ivoirien et les obstacles à l'émergence de la petite et moyenne industrie (PMI).
- DIALLO L., « Industrie minière: Enjeux et perspectives de développement durable en Afrique subsaharienne. Cas de la République de Guinée », Université Hassan 1^{er}, Conakry, 2014.
- GIORDANO Y., *Conduire un projet de recherche: Une perspective qualitative*, EMS Editions, Toulouse, 2003.
- JACQUET P., « Trade can be thought of as a production process through which exports are transformed into imports », 2002.
- Journal Officiel de la RDC, Loi n° 73-011 du 05 janvier 1973.
- La Problématique de Financement des PME, Revue de la littérature, disponible sur www.mountainplains.org
- MARNIESSE S. et FILIPIAK E., « Compétitivité et mise à niveau des entreprises : Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles », Agence française de développement (AFD), 2003.
- NÈME C., *Economie Internationale. Fondements et Politiques*, Edit Litec, Paris, 1991.
- ONUDI, « Rapport sur le développement industriel 2002/2003.
- Perspectives macro-économique sur la RDC, Kinshasa, 2017.
- PREBISCH R., *Le développement économique de l'Amérique latine et ses principaux problèmes*, Nations Unies, 1950, reproduit dans *Economic Bulletin for Latin America*, 07 février 1962.

- PUTTERS D. et PERREUR J., « L'Approche Wébérienne de la localisation industrielle et ses extensions : Bilan », 1996.
- REMILLEUX J.L., *Mobutu, Dignité pour l'Afrique*, Albin Michel, Paris, 1989.
- ROMER P.M., « Endogenous Technological Change », dans *Journal of Political Economy*, 1990.
- ROMER P.M., « Increasing Returns and Long Run Growth », dans *Journal of Political Economy*, octobre 1986.
- SAUVANT A., *Localisation industrielle optimale. Le modèle de Weber, des aciéries à la Silicon Valley*, 2013.
- ANAPI, « Situation économique et sociale de la RDC, août 2017, disponible sur www.investindrc.cd.